

Vénissieux, le 7 janvier 2022

Le Proviseur
Président du Conseil d'Administration

aux

Membres du Conseil d'administration

Secrétariat de direction

n°

Affaire suivie par

Caroline FORGEARD

Téléphone

04 72 50 31 60

Télécopie

04 72 90 11 98

Courriel

Ce.0692717d@ac-lyon.fr

2 rue Albert Jacquard

69200 VENISSIEUX

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/brel/>

Objet : convocation au conseil d'administration

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil d'Administration du lycée polyvalent qui se tiendra

Le mardi 11 janvier 2022 en distanciel

Ci-joint le code connexion :

<https://us02web.zoom.us/j/89451615599?pwd=Lys3RGdUaTB5bEhXdDVTRWpORzIzUj09>

ID de réunion : 894 5161 5599 Code secret : SYdG6D

En début de séance, il sera procédé au vote du procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 25 novembre 2021.

Ordre du jour :

1. Modification du calendrier des PFMP
2. Conventions
3. DO - D. B. M
4. Questions diverses

Toute question à ajouter à l'ordre du jour devra parvenir au Chef d'établissement deux jours avant la réunion, sauf les questions portant sur les domaines définis par le Code de l'Education qui doivent obligatoirement avoir fait l'objet d'une instruction préalable en Commission Permanente.

Le Proviseur
Président du Conseil d'Administration



D. COURSDON

Année Scolaire 2021-2022
Séance n°4R

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LYCEE POLYVALENT JACQUES BREL
Mardi 18 JANVIER 2022**

A 18h, Monsieur Coursodon, proviseur du lycée polyvalent ouvre la séance. Madame Bonnet, proviseure adjointe, accepte d'être la secrétaire de séance. Le conseil d'administration peut siéger valablement sans quorum (9 membres connectés). La séance du 11 janvier 2022 n'ayant pu avoir lieu faute de quorum, il s'agit donc d'une séance reconvoquée sans obligation de quorum.

La séance a lieu en distanciel.

Le président du conseil d'administration indique aux membres du CA l'ordre du jour suivant :

1. Modification du calendrier des PFMP
2. Conventions et contrats
3. DO - D. B. M
4. Questions diverses

Le compte-rendu du CA du 25 novembre 2021 est soumis à l'approbation des membres du CA :

09 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : le compte rendu du CA du 25/11/2021 est adopté à l'unanimité. (Acte n° 53)

1► Modification du calendrier PFMP

Connexion de deux nouveaux membres du CA, passage à 11 votants.

Le Proviseur explique que les conditions sanitaires et les préconisations de télétravail annoncées à la reprise de janvier dans tous les services administratifs, nous amènent à modifier les périodes de formation en milieu professionnel pour la classe de 1AGORA, conformément aux possibilités proposées par la FAQ du ministère.

La période prévue du 17/01 au 12/02/2022 est annulée. Les cours seront remis en place selon l'emploi du temps habituel.

Un report aux deux semaines du 23/05 au 04/06/2022 allongera la deuxième période initialement prévue, soit une période totale allant du 23/05 au 30/06/2022 (six semaines).

Le vendredi 01/07/2022 est toujours réservé au retour de stage en classe et aux réinscriptions.

La période annulée était de 4 semaines. Les deux semaines manquantes seront remplacées par des mises en situation lors des ateliers d'enseignement professionnel.

Les élèves souhaitant faire des semaines supplémentaires peuvent le faire sur les premières semaines de vacances scolaires et jusqu'au 13/07/2022 pour les congés d'été.

Il sera demandé aux entreprises (4 à ce jour) ayant accepté des élèves sur la période annulée de reporter le stage sur les mois de mai - juin.

Seules les PFMP de la classe de 1 AGORA en voie professionnelle sont à ce jour modifiées sur ces mois de janvier-février, pour les autres filières de l'établissement, des stages en présentiel sont possibles.

A la demande des équipes pédagogiques du BTS SIO, une modification de la période de stage est proposée. La période est raccourcie du 9 mai 2022 au 24 juin 2022 sur un total de 7 semaines. Il s'agit pour les équipes

d'accompagner les étudiants dans la rédaction de leur port-folio les 27, 28, et 29 juin à l'issue immédiate de leur stage et d'instaurer une soutenance orale évaluée.

La modification du calendrier PFMP pour la classe de 1 AGORA et pour la classe de BTS SIO est soumise au vote :

11 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE

La modification du calendrier PFMP est adoptée à l'unanimité. (Acte n° 54)

2> Conventions - contrats

Le Proviseur demande l'accord du Conseil d'administration pour signer les conventions et contrats suivants:

a. Positive Planet France

La convention Positive Planet France a pour mission la lutte contre le chômage et l'exclusion. Le Lycée a manifesté son souhait de sensibiliser ses élèves aux enjeux de l'entrepreneuriat et a entendu se rapprocher de Positive Planet France pour l'intervention de ses conseillers dans les classes du lycée de la filière commerce en voie professionnelle sur l'esprit d'initiative et sur la création d'entreprise.

11 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE

La convention Positive Planet France est adoptée à l'unanimité. (Acte n° 55)

b. La Machinerie.

La convention précise les liens établis pour la saison 2021 – 2022 entre le lycée Jacques Brel et la Régie autonome *La Machinerie*.

Projet 24 : danse et vidéo avec Pokemon Crew (Mme Bogni) – **Projet 25** : Projet danse « Femmes en scène, de corps et de cris » (Mme Bouchère et Mme Hardy). – **Projet 26** : Projet danse et vidéo avec Pokemon Crew (Mme Perrissin et Mme Daniel) – **Projet 27** : Projet théâtre « Identité, Egalité, Transmission » (Mme Mathieu) – **Projet 28** : Atelier théâtre (Mme Mathieu) – **Projet 33** : Projet Clown de théâtre (Mme Thenot) – **Projet 34** : Master class clown de théâtre (Mme Daniel).

11 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE

La convention Machinerie est adoptée à l'unanimité. (Acte n° 56)

c. Théâtre National Populaire (TNP)

La convention avec le TNP propose aux élèves de seconde du lycée Jacques Brel un travail autour du spectacle « Entre chien et loup », d'après le film Dogville de Lars Von Trier, adaptation, mise en scène et réalisation filmique Christiane Jatahy. Pour une durée de deux jours : lundi 29 novembre et mardi 30 novembre 2021.

Les élèves participent à une visite du théâtre, un atelier de pratique théâtrale, à une rencontre avec les artistes du spectacle et au spectacle.

11 voix POUR - 1 abstention - 0 voix CONTRE

La convention TNP est adoptée à l'unanimité. (Acte n° 51)

Déconnexion d'un membre du CA, passage à 10 votants.

d. Convention de mise à disposition de locaux scolaires (CEFI)

La présente convention vaut autorisation d'occupation temporaire, par l'organisateur le CEFI, du domaine public régional constitué par les locaux scolaires du « lycée Jacques Brel » les 19 et 20 avril 2022 de 7h30 à 17h30. Redevance de 750 euros par jour soit un total de 1 500 euros.

10 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE

La Convention de mise à disposition de locaux scolaires (Région) est adoptée à l'unanimité. (Acte n° 52)

Reconnexion d'un membre du CA, passage à 11 votants.

e. PAM services:

La société PAM Services assure la vérification et la maintenance préventive des installations de fermeture automatisée. Deux visites forfaitaires et réglementaires sont prévues pour un parc constitué de trois portails coulissants automatisés et une porte basculante automatisée. Le coût est de 455 € HT/an pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024.

11 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE

Le contrat avec PAM services est adopté à l'unanimité. (Acte n° 59)

3 > DO – DBM : pour information et la DBM n° 4 pour vote.

2021 :

Décisions de l'ordonnateur : DO

DO N° 10 : Modification ventilation Viabilisation : - 14 000 € Chauffage, + 14 000 € Electricité.

DO N° 11 : Réajustement CFA suite nouvelle annexe financière :- 821.10 € Indemnités, - 458.64 € Frais de réception, + 30.58 € Frais GRETA, + 1 249.16 Frais UFA BTS.

DO N° 12 : Régularisation taxe apprentissage : - 243.60 € BTS SIO, - 7 601.79 € Enseignement général, + 7 845.39 € Taxe apprentissage.

DO N° 13 : Apurement SRH - erreur bordereau chèque : - 0.20 € Achats de denrées, + 0.20 € Apurement de créances.

Décisions budgétaires modificatrices : DBM

DBM N° 28 : Régularisation BEPJ ASSP : 370.52 €.

DBM N° 29 : Ouverture crédits FRI sur service ALO : 2 891.79 €.

DBM N° 30 : Fermeture crédits FRI sur service OPC : - 2 891.79 €.

DBM N° 31 : Régularisation montant Bourses : - 28 896.29 € et Variation de stock 2021 : - 114.73 €.

DBM N° 32 : Modification amortissements : + 4 314.17 € sur les amortissements neutralisés, - 564.06 € sur les amortissements réels.

DBM N° 33 : Nouvelle dotation fonds Sociaux : 1 300 €.

DBM N° 34 : Réajustement crédits réception CFA : 879.61 €.

DBM N° 35 : SRH DBM de type 22 : Modification des recettes pour avoir égalité des recettes du SRH : Budget recettes = recettes réelles.

DBM N° 36 : Réajustement fonds régional d'urgence (FRUSEL) : - 600 €.

2022 :

Décisions de l'ordonnateur : DO

DO N° 1 : Modification domaine et activité entretien cuisine : - 3 033.00 € ENTRE, 0CONT, + 3 033.00 € ENTREC, 0ENTR.

Décisions budgétaires modificatrices : DBM (1,2 et 3 pour Information, 4 pour vote)

DBM N° 1 : Report FRI 2021 sur 2022 : 9 129.65 €, éclairage extérieur en attente de pièces.

DBM N° 2 : Correction imputation amortissements : 0.00 €.

DBM N° 3 : FCSH :

FCSH 2021 : 1 164.11 € : report réparation cuisine en attente de pièce détachée.

FCSH 2022 : 2 807.06 € : réparation de la chambre froide négative tombée en panne durant les congés de fin d'année.

Déconnexion d'un membre du CA, passage à 10 votants.

DBM N° 4 : DBM pour vote en trois parties :

Correction recettes budget 2022 sur le service ALO : 1 134 € pris par erreur sur la DGF remis sur le reversement du GRETA,

Virement entre services Dépenses du service AP vers OPC: 1 590 € pour l'achat d'un mannequin féminin, personne âgée pour les ASSP,

Virement entre services Recettes du service AP vers OPC : 1 590 € pour l'achat d'un mannequin féminin, personne âgée pour les ASSP sur la taxe d'apprentissage.

10 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE

La DBM n° 4 est adoptée à l'unanimité. (Acte n° 57)

Reconnexion d'un membre du CA, passage à 11 votants.

4> Questions diverses :

a. Ecole ouverte

Le chef d'établissement présente l'organisation et le financement de l'école ouverte pour l'année 2022. L'école ouverte accueille les élèves sur deux jours pendant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps. S'ajoute une période particulièrement consacrée à la préparation des examens en juillet ainsi que sur certains mercredis durant toute l'année. Une période est également organisée une semaine fin août dans le cadre de la liaison 3^{ème} – 2^{nde} facilitant l'entrée de futurs lycéens en classe de seconde.

Durée totale de 30 ½ journées.

11 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE

L'école ouverte est adoptée à l'unanimité. (Acte n° 58)

b. Franche Challenge

Pour information, un projet devrait être reconduit sur la prochaine rentrée avec Franche Challenge. Il a pour finalité de faire découvrir différentes facettes des métiers de la vente et du commerce par une expérience de terrain qui met au centre les jeunes.

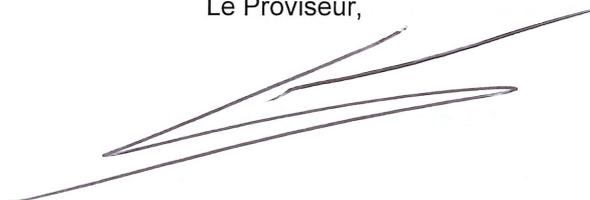
Fin de la séance à 18 heures 45.

La secrétaire de séance



S. BONNET

Le Provisur,



D. COURSDON

Séance n° 4R du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 18/01/2022

Nom Etablissement : LPO Jacques Brel

Adresse : 2 rue Albert Jacquard 69200 VENISSIEUX

Type :

Membres du conseil d'administration

QUALITE	TITULAIRES					SUPPLEANTS					
	Noms	Prénoms	P	A	E	Noms	Prénoms	P	A	E	
I - ADMINISTRATION -											
Membres de droit											
Chef d'établissement, président	1 COURSODON	Damien	X								
Adjoint au chef d'établissement	2 BONNET	Sylvie	X								
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	3 ASSUNÇAO	Paul	X								
Conseiller principal d'éducation	4 PELLAT	Ronny	X								
Chef des travaux	5 PAGES	Cécile			X						
II - ELUS LOCAUX											
Collectivité territoriale rattachement	1 BREAUD	Jérémie		X		1 GEOURJON	Christophe			X	
	2 PACCAUD	Mickaël		X		2 MOROGE	Jérôme			X	
Représentants de la commune siège	1 BRAIKI	Bayrem		X		1 NDIAYE	Hamdiatou			X	
	2 BRIKH	Sophia	X			2 BENAÏSSA	Monia			X	
OU si établissement public de coopération intercommunale (EPCI)											
Collectivité territoriale rattachement	1					1					
	2					2					
Représentant de la commune siège	1					1					
Représentant de l'EPCI	1					1					
III - PERSONNALITES QUALIFIEES											
Si membres administration = 5	1 ODET	Hervé		X							
Si membres administration < 5	1										
	2										
Total du premier tiers 10											
IV - ELUS DES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT											
Personnels d'enseignement et d'éducation	1 TISSOT	Audrey	X			1 BESSE	Rémy			X	
	2 THENOT	Cécile			X	2 BEAL	Margot			X	
	3 ANDUJAR	Jonathan	X			3 VIENNE	Marie			X	
	4 BOUZID	Sami	X			4 HAMANI	Leïla			X	
	5 ARGHYRIS	Aliénor		X		5 VASNER	Laure			X	
	6 GUELLAFF	Erwan	X			6 GIRAUD PAUL	Joëlle			X	
	7 JOB	Lucas	X			7 JOURNET	Justine			X	
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS)											
Total du deuxième tiers 10											
V - ELUS DES PARENTS D'ELEVES											
	1 AOUDH	Noëlle		X		1 ABDALLAH	Halima			X	
	2 REMOND	Nathalie		X		2 LOUCIF	Fatma			X	
	3 FERKIOUI	Linda		X		3 CHOUKRI	Mahjoubia			X	
	4 FONTANA	Anne - Marie	X			4 CECEN	Meryem			X	
	5 DELL'UNTO	Isabelle		X		5					
- ELUS DES ELEVES	1 JABEUR	Aya		X		1 CHECK DAWOOD MARECAR	Ashra			X	
	2 DELL UNTO	Ornella		X		2 BONFILS	Manon			X	
	3 BERDJI	Doroya		X		3 ASSAIDI	Taouba			X	
	4 BENABBOU	Inès		x		4 BOUTARFA	Ikram			X	
	5					5					
Total du troisième tiers 10											
			Total titulaires			Total suppléants					
			11	13	02				00	19	00
Total membres du CA 27											
			Quorum			Total présents à la séance			11		
			14								

Secrétaire de séance :
Sylvie BONNET

Président :
Damien COURSODON


Liste d'émargement

Administration - membres de droit (4)	Nom - Prénom	Émargement	mode distanciel	Excusé
Chef d'établissement	COURSODON Damien		X	
Adjoint au chef d'établissement	BONNET Sylvie		X	
Adjoint Gestionnaire de l'établissement	ASSUNÇAO Paul		X	
Conseiller Principal d'Éducation	PELLAT Ronny		X	
Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques en établissement	PAGES Cécile			
Elus locaux				
Collectivité territoriale rattachement	BREAU Jérémie			
	PACCAUD Mickaël			
	GOURJON Christophe <i>(suppléante)</i>			
	MOROGÉ Jérôme <i>(suppléant)</i>			
Représentants de la commune siège	BRAIKI Bayrem			
	BRIKH Sophia		X	
	NDIAYE Hamdiatou <i>(suppléant(e))</i>			
	BENAISSA Monia <i>(suppléant(e))</i>			
Personne qualifiée				
	ODET Hervé			
Élus des personnels de l'établissement				
Personnels d'enseignement et d'éducation	TISSOT Audrey		X	
	THENOT Cécile			
	ANDUJAR Jonathan		X	
	BOUZID Sami		X	
	ARGHYRIS Aliénor			
	GUELLAFF Erwan		X	
	JOB Lucas		X	
	BESSE Rémy <i>(suppléant(e))</i>			
	BEAL Margot <i>(suppléante)</i>			
	VIENNE Marie <i>(suppléant(e))</i>			
	HAMANI Leïla <i>(suppléant(e))</i>			
	VASNER Laure <i>(suppléant(e))</i>			
	GIRAUD PAUL Joëlle <i>(suppléant(e))</i>			
	JOURNET Justine <i>(suppléant(e))</i>			

	Nom - Prénom	Emargement	mode distanciel	Excusé
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS)				
Élus des parents d'élèves				
	AOUADH	Noëlle		
	REMOND	Nathalie		
	FERKIOUI	Linda		
	FONTANA	Anne - Marie	X	
	DELL'UNTO	Isabelle		
	ABDALLAH (suppléant(e))	Halima		
	LOUCIF (suppléant(e))	Fatma		
	CHOUKRI (suppléant(e))	Mahjouba		
	CECEN (suppléant(e))	Meryem		
Élus des élèves				
	JABEUR	Aya		
	DELL UNTO	Ornella		
	BERDJI	Doroya		
	BENABBOU	Inès		
	CHECK DAWOOD MARECAR (suppléant(e))	Ashra		
	BONFILS (suppléant(e))	Manon		
	ASSAIDI (suppléant(e))	Taouba		
	BOUTARFA (suppléant(e))	Ikram		